



Groupe Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises

Dépôt du Dossier Papier – Concours d'Accès à la Grande Ecole ISCAE 2017/2018

Pour toutes les voies : Fiche individuelle de préinscription en deux exemplaires à imprimer après l'inscription en ligne.

Elèves des classes préparatoires économiques et commerciales :

Après l'inscription dans l'espace en ligne réservé au Concours d'accès à l'ISCAE, les élèves des classes préparatoires doivent déposer obligatoirement à l'ISCAE :

- Une copie légalisée de l'attestation d'inscription en 2ème année des classes préparatoires (avoir l'original sur soi le jour du dépôt);
- Une photocopie de la CIN certifiée conforme;
- Le bordereau justificatif du paiement des frais de dossier. Pour les étudiants boursiers une attestation de bourse délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur 2016/2017, en 2 exemplaires.

Etudiants 2ème année Enseignement Supérieur :

Après l'inscription dans l'espace en ligne réservé au Concours d'accès à l'ISCAE, les étudiants qui sont en 2ème année d'enseignement supérieur, doivent déposer obligatoirement :

- Les relevés de notes légalisés de la 1ère année et du 1er semestre de la 2ème année (L'original peut être demandé le jour du dépôt).
- Une photocopie de la CIN certifiée conforme;
- Le bordereau justificatif du paiement des frais de dossier. Pour les étudiants boursiers une attestation de bourse délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur 2016/2017, en 2 exemplaires.

Elèves des classes préparatoires mathématiques ou physiques :

Les élèves issus des classes préparatoires scientifiques doivent s'inscrire en ligne et déposer le dossier papier dans les délais. Ils sont dispensés néanmoins des épreuves écrites du concours de l'ISCAE. Leur admissibilité à l'épreuve orale est basée sur leur classement au concours national d'accès aux écoles d'ingénieurs A.U. 2016-2017. Les intéressés doivent fournir leurs attestations dès l'affichage des résultats du CNC. Le dossier est constitué :

- Une copie légalisée de l'attestation d'inscription en 2ème année des classes préparatoires (avoir l'original sur soi le jour du dépôt);
- Une photocopie de la CIN certifiée conforme;
- Le bordereau justificatif du paiement des frais de dossier. Pour les étudiants boursiers une attestation de bourse délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur 2016/2017 en 2 exemplaires.
- Une Attestation d'admissibilité au concours National Commun des écoles d'ingénieurs A.U 2016-2017 (**à déposer ultérieurement après affichage des résultats CNC**).

IMPORTANT : Les documents ne seront pas restitués.

Tout envoi de dossier de candidature par voie postale ne sera pas pris en compte.